



Ministère des Solidarités
et de la santé

Ministère de l'agriculture et de
l'alimentation

Direction générale de la Santé

Direction générale de l'Alimentation

Communiqué de presse

Retrait et rappel de fromages Saint-Félicien et Saint Marcellin, fabriqués par la Société Fromagerie Alpine à Romans-sur-Isère (Drôme), en lien possible avec des cas d'infection sévère à *Escherichia coli*

Treize cas de syndrome hémolytique et urémique (SHU) dus à une infection à *Escherichia coli* de type O26 sont survenus chez des jeunes enfants, depuis le 21 Mars 2019, dans plusieurs régions. Les autorités sanitaires ont entrepris les investigations nécessaires afin d'identifier la source de contamination alimentaire à l'origine de ces cas et protéger les consommateurs.

D'après les premiers résultats des investigations, plusieurs de ces enfants ont consommé des fromages Saint-Félicien et Saint Marcellin avant le début de leurs symptômes. Parmi ces enfants, 3 auraient un lien possible avec la consommation de fromages Saint Félicien et Saint Marcellin fabriqués par la Société Fromagerie Alpine à Romans-sur-Isère dans la Drôme. Par mesure de précaution, les autorités sanitaires ont décidé de procéder ce jour au retrait du marché des produits concernés et d'effectuer un rappel auprès des consommateurs.

Les produits concernés sont les suivants :

Marque sanitaire (estampille) : **FR 26 281 001 CE**

Dénomination des produits : **SAINT- FELICIEN et SAINT MARCELLIN**

Présentation : fromage entier de 180g (Saint-Félicien) 80g (Saint Marcellin)

Lots : **tous les lots de I 032 à I 116**

Marques commerciales : FROMAGERIE ALPINE, CARREFOUR, REFLET DE FRANCE, LECLERC, LIDL, AUCHAN, ROCHAMBEAU, PRINCE DES BOIS, SONNAILLES ET PREALPIN

Distribution : France entière

Les enseignes ayant distribué ces produits sont tenues d'informer leurs clients. Des affichettes seront notamment apposées sur les points de vente concernés.

La bactérie *E. coli* est naturellement présente parmi la microflore digestive de l'Homme et des animaux à sang chaud. Certaines souches d'*E. coli* sont pathogènes, et peuvent être responsables chez l'Homme de troubles variés allant d'une diarrhée bénigne à des formes plus graves comme des diarrhées hémorragiques ou des atteintes rénales sévères comme le SHU, principalement chez le jeune enfant.

Il est demandé aux personnes qui détiendraient les fromages concernés de ne pas les consommer – **et plus particulièrement les jeunes enfants, femmes enceintes, personnes immunodéprimées et personnes âgées** - et de les rapporter au point de vente où ils ont été achetés.

Les personnes qui en auraient consommé et qui présenteraient des symptômes de type diarrhées, douleurs abdominales ou vomissements doivent consulter, au plus vite, leur médecin traitant en mentionnant cette consommation et le lien possible avec la bactérie *Escherichia coli*.

En l'absence de symptôme dans les 10 jours après la consommation des produits concernés, il est inutile de s'inquiéter et de consulter un médecin.

Les investigations épidémiologiques, microbiologiques et de traçabilité alimentaire se poursuivent pour déterminer la source d'infection des différents cas par *Escherichia coli* de type O26.

Santé Publique France, en lien avec le Centre national de référence (CNR) des *Escherichia coli* poursuit également la surveillance renforcée des syndromes hémolytiques et urémiques (SHU) qui peuvent survenir à la suite de la consommation de produits contaminés par la bactérie *Escherichia coli* de type O26 pour détecter d'éventuels nouveaux cas .

D'une façon générale, les autorités sanitaires rappellent que par précaution le lait cru et les fromages à base de lait cru ne doivent pas être consommés par les jeunes enfants ; il faut préférer les fromages à pâte pressée cuite (type Emmental, Comté, etc.), les fromages fondus à tartiner et les fromages au lait pasteurisé.

La même recommandation doit être suivie pour les femmes enceintes, les personnes immunodéprimées et les personnes âgées.

La société Fromagerie Alpine a mis en place un numéro d'appel, le 04.75.70.01.01.

Plus d'information sur les SHU et sur la bactérie *Escherichia coli* :

- ◆ <http://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/article/syndrome-hemolytique-et-uremique-shu>
- ◆ <http://invs.santepubliquefrance.fr/fr/Dossiers-thematiques/Maladies-infectieuses/Risques-infectieux-d-origine-alimentaire/Syndrome-hemolytique-et-uremique>
- ◆ <http://agriculture.gouv.fr/ecoli-quest-ce-que-cest>

Contacts presse

Direction générale de la Santé : 01 40 56 84 00 - presse-dgs@sante.gouv.fr

Ministère de l'agriculture et de l'alimentation : 01 49 55 60 11 - ministere.presse@agriculture.gouv.fr